



Préavis n° 14/20

Préavis municipal relatif au budget pour l'année 2021

Affaire traitée par : M. D. Lohri, syndic





Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la loi sur les Communes et du règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget de la Bourse communale pour l'année 2021. Ce projet a été préalablement soumis dans le détail à la Commission des Finances qui est chargée de rapporter sur cet objet.

Pour la compréhension de chacun, nous vous présentons le détail complet du budget ainsi que la liste des crédits extrabudgétaires envisagés en annexe.

La particularité de ce budget est que les événements dus à la pandémie Covid-19 laissent planer beaucoup de doutes sur ses différentes rubriques. La Municipalité doit être dès lors très prudente.

GENERALITES

Le budget 2021 se veut être proche de l'équilibre financier. C'est un des axes de notre plan de législature 2016-2021.

L'objectif est de présenter un budget 2021 respectueux des règles de comptabilité communale et dans la ligne de la feuille de route validée en 2016.

Politique salariale des employés

Le nouveau règlement du personnel est entré en vigueur. Les salaires sont adaptés par rapport aux règles fixées par la grille salariale.

Il n'y a pas d'augmentation des salaires liée au coût de la vie.

Un départ à la retraite est prévu en juin pour un poste administratif à 15%. Il sera repourvu à l'aide des ressources internes.

Référence de population

Plusieurs cotisations ou participations s'établissent en fonction du nombre d'habitants dans la commune au 31 décembre de l'année précédente. Nous avons estimé ce nombre à 1 450 au 31 décembre 2020.

Principe retenu pour commenter le budget 2021

Dans les explications des lignes budgétaires, si le montant 2021 est le même que celui de l'année 2020, ainsi que des lignes des comptes 2019, il ne sera fait aucune mention dans le préavis.



ANALYSE

1 ADMINISTRATION GENERALE

10 Autorités

10.300.0 Bureau du conseil communal

Le montant est augmenté car 2021 est une année électorale communale.

10.300.1 Commissions du conseil

Nous rappelons que les commissions se réunissent lorsqu'un préavis est transmis. Si un conseiller veut utiliser son droit d'initiative, il doit passer par le Conseil Communal incorpore. La notion de quorum est à régler. Nous avons considéré que les commissions ne sont pas payées en l'absence de quorum et lorsque qu'elles se rencontrent hors de préavis à l'étude.

12 Service de l'économat

12.314 Contrat maintenance ordinateur programme

Il est prévu d'améliorer la sécurité de notre réseau et d'équiper les postes des mises à jour des messageries. (contrat microsoft 365)

13 Service du personnel, assurances

13.301 Salaires

La collaboration ou formation entre les boursiers est finie pour 2021. Ce qui diminue la masse salariale.

13.309 Formation et recherche de personnel

Un montant de 1 500 CHF est inscrit pour les différents cours que notre personnel communal doit suivre.

14 Service des intérêts généraux

14.310.0 Livres journaux enquêtes

Les élections risquent d'augmenter cette rubrique.

14.317.2 Cadeaux divers

Les élections offrent leurs lots de surprises. Il est prévu certains cadeaux en plus des nonagénaires en cette année 2021.

14.351.1 Participation transports régionaux

Les chiffres sont communiqués par le Canton. Nous incluons les frais de bus communal.



14.431.3 Emoluments divers

L'entrée en force du règlement sur les émoluments n'a pas permis d'augmenter les retours financiers sur la qualité de nos prestations administratives.

2 FINANCES

21 Impôts

21.329.1 Défalcation et remise d'impôts

Ce poste peut susciter de nombreuses questions. Sachez que la Municipalité refuse toutes les demandes de défalcations. C'est le Canton et, seulement ce dernier, qui prend la décision d'accorder la remise d'impôts. A aucun moment de la décision, la Municipalité possède les informations permettant d'analyser factuellement la situation du contribuable. Nous prenons des précautions en fonction de la pandémie Covid-19 et de ses effets sur les citoyens mis au chômage.

21.400 Impôts personnes physiques

La Municipalité n'a aucune emprise sur la rentrée fiscale. Aucun programme ne permet de planifier les versements du Canton à la Commune. Nous devons suivre la situation en temps réel et ne pouvant que subir.

21.402 Impôt foncier

Des nouvelles constructions seront comptabilisées en 2021. Nous en avons tenu compte dans l'élaboration du budget.

21.404 Droits de mutation

Ce chiffre est estimé avec une extrême prudence en fonction des situations connues à ce jour et le marché immobilier.

21.422 Intérêts moratoires

Ce chiffre est estimé en fonction des situations connues à ce jour.

21.441 Gains immobiliers

Ce chiffre est estimé avec prudence en fonction des situations connues à ce jour.

22 Service financier

22.352 Compte de péréquation

Nous recommençons le débat sur la péréquation. Les montants demandés par le Canton sont calculés sur l'année 2019. Aucune influence de la commune pour déterminer ce montant.

22.48 Prélèvement sur fonds

Les comptes 2018 n'avaient pas utilisé les écarts de retour de péréquation, ceci ayant créé une avalanche de critique de la gestion communale. Nous allons prendre dans le fonds fictif lié à la péréquation pour absorber la différence. Nous espérons clore ce fonds en 2021.





3 DOMAINES ET BATIMENTS

31 Terrain

31.423.3 Droits de superficie

La Piscine de Bassins SA est en procédure de faillite. Le DDP tombe car il revient à la commune d'assurer le rôle de cautionnaire de l'objet.

32. Forêts

32.314.1 Réfection de chemins forestiers

En 2020, il est prévu de poursuivre la mise en application du plan directeur forestier 2018-2032. Toute l'approche financière consistait à créer des fonds de réserve forestiers pour adapter notre mode d'exploitation forestière aux exigences de l'avenir. Les engins ont changé et la façon de travailler a évolué. Les camions de bois ont d'autres exigences. Notre réseau routier forestier et nos dessertes forestières doivent être aménagés. Des subventions cantonales sont prévues pour autant que les communes propriétaires forestières disposent de l'argent en réserve pour obtenir ces subventions. On ne prête qu'aux riches. C'est notre cas grâce à la conservation du fonds forestier et de son règlement.

La somme de 500'000 CHF est portée au budget. Elle nécessitera une compensation financière de la part du Canton et de la libération du fonds forestier communal. Un préavis sera présenté au conseil lorsque nous aurons les chiffres définitifs de nos travaux.

32.435.2 Revenu DDP

Pour mémoire, cette ligne indique le montant perçu par la commune pour l'accord avec Romande Energie Service au sujet des chaufferies à bois.

32.451.2 Subventions cantonales

Comme indiqué précédemment, ce montant sera affiné au moment de l'octroi définitif des subventions sur présentation des travaux. Les Commissions de gestion, des alpages et forêts et des Finances ont reçu des informations complémentaires au sujet de ces travaux planifiés jusqu'en 2032.

32.480 Prélèvement sur fonds de réserve

Ce prélèvement sera effectif après la présentation et l'acceptation du préavis 14/20. Le Canton a déjà validé le concept. La somme précise sera intégrée dans le préavis idoine. Nous répétons que ce fonds forestier est un fonds affecté UNIQUEMENT à la forêt. Son utilisation même temporaire est interdite. Le Contrôle Cantonal des Finances CCF a précisé, en date du 18 septembre 2018, les règles en matière d'utilisation de ces fonds.





321 Pâturages et chalets

321.314 Entretien des chalets et pâturages

La diminution est une conséquence des travaux entrepris en 2020 à la satisfaction des exploitants des alpages.

321.314 Entretien des chalets et alpages	31'500.00
1 Entretien courant / travaux de ferblanterie	10'000.00
2 Entretien courant / travaux charpente Pralets	5'000.00
3 Honoraires architectes projet Chalet AF+PDRA	15'000.00
6 Remise en ordre du tuyau sanitaire le planey	1'500.00

321.314.1 Réfection murets

En collaboration avec l'AGFORS, nous avons établi le budget nécessaire à la réfection des murs. Le Conseil Communal a voté un préavis en septembre 2018 pour expliquer les intentions de la Municipalité et le rythme d'entretien de notre patrimoine alpestre. La partie communale du financement est portée au budget pour les alpages communaux, hors parc naturel. Un préavis sera présenté au conseil communal si nous arrivons à boucler les projets de Mondion et de la Bassine avec le parc naturel jurassien.

321.314.1 Réfection Muret	5'000.00
1 Pralets - Bassine (20 m)	6'250.00

-1'250.00

Nous précisons que le budget tient compte de toutes les attentes des utilisateurs des alpages.

35 Bâtiments communaux

35.312.0 Electricité et eau bâtiments

La volonté municipale consiste à affecter les frais dus aux installations scolaires financées par l'AISE. Les nouveaux statuts de l'association sont à bout touchant pour 2021. Il faut donc adapter les montants en affectant les charges dans les bâtiments dans l'instruction scolaire. C'est la part de la salle polyvalente.

35.312.2 Chauffage bâtiments communaux

Adaptation du montant due au fait de la modification des affectations des bâtiments dans l'instruction scolaire. C'est la part de la salle polyvalente.

35.313.1 Nettoyage salle polyvalente

Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.



35.322.4	Intérêts salle de gymnastique VD Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.
35.331	Amortissement nouvelle classe JDF II Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.
35.331.0	Amortissement crédit étude salle de gymnastique Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.
35.331.1	Amortissement transformation stand de tir Cette ligne est supprimée car nous avons terminé l'amortissement en 2020.
35.322.4	Intérêts salle de gymnastique VD Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.
35.322.4	Intérêts salle de gymnastique VD Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.
35.331.3	Amortissement aménagement d'une classe d'école Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.
35.331.4	Amortissement salle polyvalente Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.
35.331.5	Amortissement crédit étude école Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.
35.331.7	Amortissement cloches église Cette ligne est ajoutée car les travaux de rénovation de l'horloge des cloches sont terminés. Un amortissement doit être comptabilisé sur 30 ans malgré le fait qu'il n'y a pas eu d'emprunt.
35.427.1	Location – appartement nouvelle école Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.
35.427.2	Location – salle polyvalente Cette ligne est supprimée mais déplacée dans l'instruction publique.

4 TRAVAUX

43 Routes

43.313 Entretien et fournitures pour les routes
La motion Velan avait permis de dresser un inventaire des routes communales. Il est
important de faire un effort sur nos routes. Une réflexion avec les dessertes





forestières sera faite sur la parcelle de la route des Montagnes. Des travaux de remise en état sont nécessaires sur certains chemins vicinaux. Nous poursuivrons les planifications en 2021.

43.313 Entretien et fournitures pour les routes	128'000.00	
1 Entretien courant des routes (reflachage, fissures)		
2 Entretien des sacs et regards		
3 Service d'épareuse		
4 Service d'entretien par entreprise externe	20'000.00	
5 Balayeuse	5'000.00	
6 Entretien périodique des routes communales		
6.1 route 2 sapins	50'000.00	
6.2 Chemin des Bruets (report 2020)		

43.314.1 Sécurité routière

Il est prévu de remplacer la tente pour un abri en bois à la place de l'ancienne scierie.

43.314.1 Sécurité routière	17'000.00
1 Entretien barrière pivotante	2'000.00
2 Mise à jour signalisation et marquage au sol	1'000.00
3 Arrêt de bus Ecole	14'000.00

44 Parcs, promenades, cimetières

44.313.1 Entretien place sport et jeux

Le remplacement de la place de jeux du centre du village était prévu. La mise à l'enquête des logements à loyers abordables est en recours à la CDAP. Une réflexion a été faite sur l'emplacement de cette place. Nous avons reporté l'investissement. Le budget 2021 sera affecté aux frais dus aux dégradations de la place des Siaux.

44.331 Amortissement columbarium

Cette ligne est ajoutée car les travaux d'aménagement du columbarium sont terminés. Notre règlement sur les inhumations et incinérations est respecté. Un amortissement doit être comptabilisé sur 30 ans malgré le fait qu'il n'y a pas eu d'emprunt.

45 Ordures ménagères et décharge

Pour toutes les autres rubriques, nous avons constitué le budget sur un mixte « budget 2020 et comptes 2019 ».

Notre volonté consiste à ne pas changer le montant des taxes.

45.311 Entretien conteneurs et divers

Les travaux d'entretien des bennes à fer et encombrants sont prévus.



45.331.5 Amortissement contrôle accès déchetterie La rubrique est supprimée car nous avons fini d'amortir l'installation.

46 Réseaux d'égouts, d'épuration

46.314 Entretien des égouts

Notre réseau est correctement entretenu. Il n'y a pas de travaux conséquents à effectuer ou détectés par l'entreprise en charge du nettoyage des collecteurs. Le réseau augmente et il est nécessaire de prévoir une augmentation des frais d'entretien.

46.434.0 Taxes d'introduction

Nous n'avons pas planifié de taxes relatives à de nouvelles construction pour 2021.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

51 Enseignement primaire

51.300 Patrouilleurs scolaires et prix promotions

Nous avons aligné la rubrique sur les comptes 2019 car l'AISE finance une partie des frais horaires des patrouilleurs.

Nous avons hésité à mettre le prix Esplanade de 200 CHF dans cette rubrique. Ce qui explique le nom « et prix promotions ».

51.312.0 Electricité écoles

Comme expliqué à la section bâtiments, les nouveaux statuts de l'association prennent en compte des frais liés aux bâtiments scolaires. Nous avons privilégié une comptabilité logique par rapport aux frais scolaires.

51.312.2 Chauffage écoles

Comme expliqué à la section bâtiments, les nouveaux statuts de l'association prennent en compte des frais liés aux bâtiments scolaires. Nous avons privilégié une comptabilité logique par rapport aux frais scolaires.

51.331 Amortissement écoles

Comme expliqué à la section bâtiments, les nouveaux statuts de l'association prennent en compte des frais liés aux bâtiments scolaires. Nous avons privilégié une comptabilité logique par rapport aux frais scolaires et repris les amortissements des différents crédits d'étude à cette ligne.



51.352.5 Retour part scolaire Piscine de Bassins SA

Comme expliqué à la section bâtiments, les nouveaux statuts de l'association prennent en compte des frais liés aux bâtiments scolaires ainsi qu'aux installations sportives. Nous avons privilégié une comptabilité logique par rapport aux frais scolaires.

51.48 Prélèvement sur fonds de réserve "prix Esplanade"

Nous rappelons que ce fonds est bloqué sur un compte bancaire et destiné à encourager l'élève qui a fait le plus grand effort pour trouver une place d'apprentissage après une scolarité difficile.

510 Salle polyvalente

Ce nouveau compte permet d'avoir une meilleure analyse financière de nos charges partagées par le groupement scolaire.

Toutes les lignes sont des transferts de la section des bâtiments des anciennes années. Nous n'apporterons pas de commentaires à ces charges et produits.

511 Piscine

Ce nouveau compte met un terme à la question de la Société Anonyme. Nous l'espérons. Nous avons repris les chiffres de la SA et adapté le chiffre d'affaires à la baisse en fonction du Covid.

511	Piscine	424 340.00	312 000.00
511.301	Salaires piscine	81 000.00	
511.303	Cotisations AVS-AI-APG-AC-AF piscine	5 800.00	
511.304	Cotisations prévoyance sociale piscine	1 800.00	
511.305	Assurance maladie et accidents piscine	3 200.00	
511.310	Matériel de bureau piscine	2 000.00	
511.311.0	Achats marchandises piscine	200.00	
511.311.1	Achats marchandises anniversaire piscine	400.00	
511.312.0	Electricité piscine	23 000.00	
511.312.1	Chauffage piscine	80 000.00	
511.312.2	Eau et produits eau piscine	20 000.00	
511.313	Nettoyage locaux piscine	66 000.00	
511.318.0	Location distributeur à boissons piscine	1 200.00	
511.318.1	Assurances diverses piscine	11 000.00	
511.318.2	Téléphone piscine	2 000.00	
511.318.3	Honoraires de tiers piscine	2 000.00	
511.318.4	Main d'œuvre Aquarius	30 000.00	
511.321	Intérêts et frais bancaires piscine	340.00	
511.322.1	Intérêts emprunt hypothécaire piscine	35 000.00	
511.331.0	Amortissement sur mobilier et installations piscine	4 400.00	
511.331.1	Amortissement sur piscine	55 000.00	
511.435.0	Chiffre d'affaires piscine		300 000.00
511.435.1	Recettes anniversaire piscine		2 000.00
511.435.2	Refacturation main d'œuvre piscine		10 000.00



52 Enseignement secondaire

52.352.2 Part. charges comm. Établis. Begnins

Les loyers augmentent toujours malgré la réduction d'élèves en 9P-11P par rapport aux effets attendus d'HARMOS où, pour mémoire, le secondaire n'a plus que 3 ans pour le cycle contre 5 avant. Nous avons repris les chiffres de l'AISE.

58 Temples et cultes

58.365 Contributions pour les églises

Ce montant a été augmenté en fonction d'informations non confirmées. Est-ce l'effet Covid qui a reporté certaines décisions? Par prudence, nous avons augmenté la rubrique de 4'000 CHF pour installer un système électronique de programmation des cloches et verrouillage nocturne de la porte d'entrée, simple et efficace.

6 POLICE

60 Administration

60.352.1 Réforme policière cantonale

Il faut reprendre les chiffres transmis par le Canton en sachant que c'est 3.2 points d'impôts communaux qui retournent au Canton.

65 Défenses contre l'incendie

Aucun commentaire

66 Protection civile

Aucun commentaire

7 SECURITE SOCIALE

71 Service social

71.351 Contribution aide sociale

Nous prenons les chiffres transmis par le Canton. Soit 1'078'913.00 CHF:

72 Prévoyance sociale cantonale

72.318.3 Résultat du compte UAPE et repas

Les cadres légaux changent et ne vont pas dans le sens d'une diminution des charges pour les communes contrairement à ce qui est annoncé. La sérieuse analyse annoncée en 2019 a été faite avec célérité à la vue de la pandémie.



8 SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

Le budget est une reprise des montants annoncés en 2020. Il n'y a aucun changement pour 2021.

81.318 Analyses d'eau

Un soin doit être apporté à cet auto-contrôle.

82 Service électrique

82.314 Entretien éclairage public

Nous indiquions en 2019 lors du budget 2020 ceci :

Nous traiterons par crédit extrabudgétaire tout changement de système d'éclairagisme en 2020. Nous prendrons le temps de réanalyser ce dossier. Nous reprendrons aussi le dossier de la Cézille concernant le candélabre fauché à la suite d'un accident, il y a maintenant 5 ans.

Pour 2021, nous avons prévu une baisse de l'entretien de l'éclairage public car il faudra une période de 6 mois pour installer les nouveaux candélabres si le crédit d'économie d'énergie sur le réseau d'éclairage public est accepté. S'il ne l'est pas nous ferons avec le budget présenté.

RECAPITULATION DES CHARGES ET REVENUS

Budget par ordre administratif

	Titre	Budget 2021		Budget 2020		Budget 2019	
Rubrique		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	844 034.00	346 500.00	861 614.00	348 580.00	796 940.00	326 080.00
2	FINANCES	683 087.00	4 725 000.00	781 335.00	4 825 000.00	766 448.00	4 765 000.00
3	DOMAINES ET BATIMENTS	946 820.00	514 810.00	1 476 655.00	824 790.00	1 306 305.00	631 385.00
4	TRAVAUX	828 683.00	460 123.00	787 790.00	440 915.00	748 206.00	425 500.00
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1 791 685.00	615 992.00	1 227 823.00	234 339.00	1 202 640.00	283 863.00
6	POLICE	277 307.00	55 850.00	265 928.00	55 850.00	276 855.00	64 000.00
7	SECURITE SOCIALE	1 309 463.00	0.00	1 288 559.00	0.00	1 426 432.00	0.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	308 400.00	284 400.00	314 500.00	280 400.00	309 540.00	274 900.00
Total		6 989 479.00	7 002 675.00	7 004 204.00	7 009 874.00	6 833 366.00	6 770 728.00
Excédent		-13 196.00		-5 670.00		62 638.00	

Amortissements 2021

Le tableau suivant indique la liste des amortissements prévus pour l'année 2021.



		B21	B20	C19
32.331.6	Amortissement chaufferie	44 400.00	44 400.00	44 400.00
321.331.3	Amortissement entretiens urgents chalets	1 000.00		
35.331	Amortissement nouvelle classe JDF II		9 675.00	9 675.00
35.331.0	Amortissement crédit étude salle de gym		4 000.00	4 000.00
35.331.1	Amortissement transformation stand de tir		6 000.00	8 250.00
35.331.2	Amortissement réfection fontaines	4 900.00	4 900.00	4 900.00
35.331.3	Amortissement aménagement classe		7 600.00	7 600.00
35.331.4	Amortissement salle polyvalente		117 000.00	117 000.00
35.331.5	Amortissement crédit étude collège		5 000.00	5 000.00
35.331.6	Amortissement cuisine UAPE	18 000.00	18 000.00	18 000.00
35.331.7	Amortissement cloches église	1 920.00		
43.331.4	Amortissement ilôt et trottoir Cézille			4 200.00
43.331.5	Amortissement réfection chemin Bataille			6 350.00
43.331.7	Amortissement tapis rue du Pelaz	3 250.00	3 250.00	3 250.00
43.331.8	Amortissement carrefour de la Croix	3 200.00	3 200.00	3 200.00
43.331.9	Amortissement trottoir rue de la Croix	2 200.00	2 200.00	2 200.00
44.431	Amortissement Colombarium	1 390.00		
45.331.2	Amortissement contrôle d'accès déchetterie		2 500.00	2 900.00
46.331.0	Amortissement collecteur Ravière-Cardelay	9 500.00	9 500.00	9 500.00
46.331.1	Amortissement collecteur les Fontaines	3 700.00	3 700.00	3 700.00
46.331.2	Amortissement collecteur route des Montagnes	8 500.00	8 500.00	8 500,00
46.331.3	Amortissement collecteur siaux-sorbiers	4 300.00	4 300.00	4 300.00
46.331.4	Amortissement travaux le Gény	6 350.00	6 350.00	6 350.00
46.331.5	Amortissement PGEE	16 400.00	16 400.00	16 400.00
51.331	Amortissement école	165 645.00	133 370.00	133 370.00
510.331.0	Amortissement crédit étude salle de gymnastique	4 000.00		
510.331.1	Amortissement salle de gymnastique	117 000.00		
511.331.0	Amortissement sur mobilier et installations piscine	4 400.00		
511.331.1	Amortissement sur piscine	55 000.00		
81.331.1	Amortissement station pompage	13 900.00	13 900.00	13 900.00
81.331.3	Amortissement route des Montagnes	8 500.00	8 500.00	8 500.00
81.331.5	Amortissement Siaux-Sorbiers	4 300.00	4 300.00	4 300.00
81.331.6	Amortissement réfection réservoir des Siaux	8 300.00	8 300.00	8 300.00
81.331.7	Amortissement conduite Plattets - Trappe	13 200.00	13 200.00	13 200.00
81.331.8	Amortissement transfo réservoir Plattets	12 000.00	12 000.00	12 000.00
81.331.9	Amortissement Bassins - La Cézille	56 000.00	56 000.00	56 000.00
82.331	Amortissements Cézille-Bassins	2 000.00	2 000.00	2 000.00
		593 255.00	528 045.00	541 245.00

En jaune, ce sont des nouveaux amortissements. En bleu, ce sont les amortissements liés au retour de la piscine dans le ménage communal.

CONCLUSION

Après ces opérations, les charges se chiffrent à CHF 6 989 479.00 et les recettes se chiffrent à CHF 7 002 675.00. Le résultat final se traduit par un excédent de produits de CHF **13 196.00**.

Nous avons établi un budget presque équilibré pour l'année 2021, tout en restant extrêmement attentif à la progression des charges dites non maîtrisables, par exemple l'ex-facture sociale, appelée cohésion sociale, de la péréquation ou la gendarmerie. (Annexe 2)

14.20_Budget 2021.docx <u>www.bassins.ch</u> 13/16





Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

En fonction des explications données par la Municipalité, il est **demandé au Conseil communal** de Bassins

- Vu le préavis municipal n°14/20 du 26 octobre 2020,
- Ouï les conclusions du rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'adopter le budget ordinaire de la Commune de Bassins pour l'année 2021 dont les totaux se présentent comme suit :

	Titre	Budget 2021	
Rubrique		Charges en CHF	Revenus en CHF
Total		6 989 479.00	7 002 675.00
Excédent		-13 196.00	

Au nom de la Municipalité

LE SYMUIC

D. Lohri

Annexe(s):

- 1. Liste des crédits extrabudgétaires 2021
- 2. Récapitulatif Canton de Vaud Cohésion sociale 2021
- 3. Budget détaillé





Annexe 1

Bassins, le 19 octobre 2020

Liste de crédits extrabudgétaires 2021

1.	Réfection des dessertes forestières libération fonds forestier report partielle de la 2 ^{ème} étape et 3 ^{ème} étape	300'000 CHF	
2.	Réfection de la cave à fromage	50'000 CHF	
3.	Règlement PCi protection civile	À déterminer refus CHF/hab mais points d'impôts	
4.	Plafond d'endettement	Adapter à la réalité	
5.	Parking souterrain de la Couronne	Droit d'usage des taxes	
6.	Toiture Mondion	200'000 CHF	
7.	Bassine	400'000 CHF	
8.	Pralets	200'000 CHF	

La Municipalité présente une liste de crédits extrabudgétaires offrant une vision de base des travaux sur la durée de la fin de législature.

Cette liste constitue une base de réflexion du plan de législature impliquant les différents accords en cours actuellement et les implications de la commune au PNR-JV.

Tous les objets colorés en vert sont en relation avec un mode de financement de la Confédération, du SCB, de la commune et font partie du plan directeur du PNR-JV.

Il est évident que toutes ces rubriques seront présentées au Conseil Communal en temps voulu.

Au nom de la Municipalité

Dlobr

ngálos



Annexe 2

Acompte 2021 Cohésion sociale

Bas	ssins
Péréquation, Ac	comptes 2021
Bassi	
Population : 1395 Taux : 74	N° OFS : 5 Point impôt communal : 589
Péréquation indirecte (par	ticipation à la cohésion sociale)
Prélèvements conjoncturels Recettes conjoncturelles (DM + GI + Succ.) Frontaliers	168 285 6 972 175 2
Ecrêtage Nombre de points	ė.
Répartition solde après prélèvements Nombre de points à répartir 15.33 Montant à charge de la commune	903 6
Total de la participation à la cohésion sociale	1 078 9
Péréquation directe	
Population	- 264 5
Solidarité	- 1131
Dépenses thématiques Transports Forêts	- 31 269 - 308 987 - 340 2
Plafonnements Effort Aide Taux	
Alimentation	1 158 0
Total de la péréquation directe	439 9
Réforme policière	
Charges pour commune sans police Répartition du solde	109 426 75 738 185 1
Total de la réforme policière	185 1
Total péréquation directe	, indirecte et police